

États Financiers

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS CENTRE-DU-QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2010**

SOMMAIRE

	Page
Rapport des vérificateurs	2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 10



États Financiers

André Godbout & Co. inc.
Société de comptable agréé

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS CENTRE-DU-QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan de Centre d'aide aux victimes d'actes criminels Centre-du-Québec au 31 mars 2010 et les états des résultats et des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons visés dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux résultats nets, aux actifs nets et à l'actif.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des dons mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

André Godbout & Co. inc.

Par André Godbout, CA auditeur

Drummondville
Le 31 mai 2010

Tél. : (819) 477-7977
Télééc. : (819) 477-7799

97, av. des Illéens, Drummondville (Québec) J2C 3S1

États Financiers

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS CENTRE-DU-QUÉBEC
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

Page 3

	Fonds d'administration	Fonds d'immobili- sations corporelles	2010 Total	2009 Total
Produits				
Subvention BAVAC	420 480 \$	- \$	420 480 \$	421 999 \$
Contributions pénales	5 620	-	5 620	5 134
Dons	11 240	-	11 240	12 100
Placement carrière été	-	-	-	2 704
Intérêts	342	-	342	2 845
Autres revenus	-	-	-	1 650
	<u>437 682</u>	<u>-</u>	<u>437 682</u>	<u>446 432</u>
Charges				
Salaires et charges sociales	392 869	-	392 869	337 399
Assurances	4 071	-	4 071	3 866
Fournitures de bureau	14 190	-	14 190	15 271
Frais de déplacements et de représentation	6 856	-	6 856	6 422
Frais de formation	3 678	-	3 678	4 291
Honoraires professionnels	3 076	-	3 076	6 278
Location équipement de bureau	293	-	293	384
Loyer	19 052	-	19 052	17 664
Publicité	924	-	924	2 972
Projet spéciaux	4 887	-	4 887	933
Taxes et permis	1 396	-	1 396	690
Télécommunications	7 940	-	7 940	5 872
Intérêts et frais bancaires	1 563	-	1 563	1 549
Amortissement des immobilisations corporelles	-	4 817	4 817	7 587
	<u>460 795</u>	<u>4 817</u>	<u>465 612</u>	<u>411 178</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(23 113) \$</u>	<u>(4 817) \$</u>	<u>(27 930) \$</u>	<u>35 254 \$</u>



États Financiers

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

Page 4

	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Fonds d'adminis- tration	2010 Total	2009 Total
Solde au début	14 195 \$	119 018 \$	133 213 \$	97 959 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(4 817)	(23 113)	(27 930)	35 254
Investissement en immobilisations	<u>613</u>	<u>(613)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>9 991 \$</u>	<u>95 292 \$</u>	<u>105 283 \$</u>	<u>133 213 \$</u>



États Financiers

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS CENTRE-DU-QUÉBEC

BILAN

31 mars 2010

Page 5

Actif	2010		2009	
	Fonds d'adminis- tration	Fonds d'immobi- lisations corporelles	Total	Total
Actif à court terme				
Encaisse	73 819 \$	- \$	73 819 \$	110 703 \$
Dépôt à terme, 0.05%, échéant en avril 2010	55 000	-	55 000	38 013
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	13 892	-	13 892	10 126
	<u>142 711</u>	<u>-</u>	<u>142 711</u>	<u>158 842</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>-</u>	<u>9 991</u>	<u>9 991</u>	<u>14 196</u>
	<u>142 711 \$</u>	<u>9 991 \$</u>	<u>152 702 \$</u>	<u>173 037 \$</u>
Passif				
Passif à court terme				
Créditeurs (note 5)	<u>47 419 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>47 419 \$</u>	<u>39 825 \$</u>
Solde de fonds				
Solde de fonds	<u>95 292</u>	<u>9 991</u>	<u>105 283</u>	<u>133 213</u>
	<u>142 711 \$</u>	<u>9 991 \$</u>	<u>152 702 \$</u>	<u>173 037 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

_____ administrateur

_____ administrateur



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS CENTRE-DU-QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

Page 6

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme sans but lucratif a été constitué sans capital-actions en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est exonéré d'impôts. La mission de l'organisme est de venir en aide aux personnes victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins de crimes.

2. Modification de conventions comptables

Le 1er avril 2009, l'organisme a adopté l'abrégé des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-173 intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », selon lequel la juste valeur des instruments financiers (y compris les instruments financiers dérivés) doit tenir compte du risque de crédit de la contrepartie en ce qui concerne les actifs et du risque de crédit de l'organisme en ce qui concerne les passifs. L'adoption de cet abrégé n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de l'organisme.

Le 1er avril 2009, l'organisme a adopté les modifications apportées aux chapitres 1540, 4400, 4430 et 4460 ainsi que les nouvelles recommandations du chapitre 4470 du Manuel de l'ICCA.

Le chapitre 1540 a été modifié de façon à inclure les organismes sans but lucratif dans son champ d'application. Par conséquent, les activités d'investissement et de financement sont dorénavant présentées distinctement.

Le chapitre 4400 a été modifié pour supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne, ainsi que d'apporter des précisions selon lesquelles les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme agit pour son propre compte dans une opération.

Le chapitre 4430 a été modifié de façon à préciser que les organismes de plus petite taille qui inscrivent à l'actif les immobilisations, doivent toutes les inscrire, les amortir et réduire leur valeur conformément aux chapitres pertinents du Manuel.

Le chapitre 4460 a été modifié de façon à rendre le libellé du chapitre 4460 conforme aux dispositions du chapitre 3840 « Opérations entre apparentés ».

Le chapitre 4470 établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.



États Financiers

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS CENTRE-DU-QUÉBEC NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

Page 7

2. Modification de conventions comptables (suite)

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

3. Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et des passifs et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date du bilan ainsi que sur le montant des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et, s'il s'avère nécessaire, des ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont connus.

Comptabilité par fonds

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de l'organisme en termes de gestion de capital sont d'abord d'assurer la pérennité de celui-ci afin de pouvoir continuer à réaliser sa mission.



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS CENTRE-DU-QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

Page 8

3. Principales conventions comptables (suite)**Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme a fait le choix de classer ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

Prêts et créances

Les débiteurs sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes liés à la décomptabilisation de ces actifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les dépôts à terme sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes liés à la décomptabilisation de ces actifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Autres passifs financiers

Les créanciers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes liés à la décomptabilisation de ces passifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Normes comptables qui sont reportées

Le 15 octobre 2008, l'ICCA a décidé que les organismes sans but lucratif peuvent choisir de reporter l'adoption des chapitres 3862 « Instruments financiers - informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers - présentation », de sorte que ceux-ci s'appliquent aux états financiers aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008, et de continuer à appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » entre-temps.



États Financiers

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS CENTRE-DU-QUÉBEC NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

Page 9

4. Immobilisations corporelles

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	29 429 \$	21 440 \$	7 989 \$	8 929 \$
Matériel informatique	17 879	15 877	2 002	4 326
Améliorations locatives	7 363	7 363	-	941
	<u>54 671 \$</u>	<u>44 680 \$</u>	<u>9 991 \$</u>	<u>14 196 \$</u>

5. Crédoiteurs

	2010	2009
Fournisseurs	7 243 \$	7 689 \$
Frais courus	1 000	1 000
Salaires et charges sociales	<u>39 176</u>	<u>31 136</u>
	<u>47 419 \$</u>	<u>39 825 \$</u>

6. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

7. Instruments financiers

Juste valeur

Les valeurs comptables de l'encaisse, du dépôt à terme et des crédoiteurs correspondent à une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS CENTRE-DU-QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**31 MARS 2010**

Page 10

8. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 79 721 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2011	19 133 \$
2012	19 133 \$
2013	19 133 \$
2014	19 133 \$
2015	3 189 \$

